

# Frontaliers

## L'emploi frontalier continue de progresser

La majorité des travailleurs frontaliers résident dans les départements le long de la frontière suisse, près des trois quarts habitent le Doubs. Ils travaillent principalement dans les cantons suisses limitrophes et sont employés en majorité dans l'industrie, en particulier dans l'horlogerie. Leur croissance se poursuit à un rythme plus rapide que l'année précédente, notamment pour les départements du Jura et du Doubs.

Amandine Ulrich (Insee)

Fin 2017, 34 300 Bourguignons-Franco-Comtois exercent une activité en Suisse. C'est 620 de plus qu'un an auparavant, une hausse de 1,8 % qui s'inscrit dans une tendance de long terme mais marque une nette accélération par rapport à l'an dernier. Ce rythme est comparable à celui des deux autres régions frontalières de la Suisse, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est, qui accueillent respectivement 58 % et 21 % des résidents français occupant un emploi en Suisse. La Bourgogne-Franche-Comté en accueille 20 %.

### Le travail frontalier concerne prioritairement l'Arc jurassien

Les travailleurs frontaliers de la région habitent majoritairement dans le Doubs, le Jura et le Territoire de Belfort (figure 1) et la plupart d'entre eux travaillent dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura (figure 2).

Le Doubs partage 170 km de frontière avec la Suisse. Avec 24 700 navetteurs, il rassemble près des trois quarts des frontaliers de la région. 44 % d'entre eux travaillent dans le canton de Neuchâtel, 34 % dans le canton de Vaud et 15 % dans celui du Jura.

Dans le département du Jura, 5 900 habitants travaillent en Suisse, dont 86 % dans le canton de Vaud. Dans le Territoire de Belfort enfin, 3 000 habitants travaillent en Suisse, 78 % dans le canton du Jura.

### Le travail frontalier en hausse dans tout l'Arc jurassien

Avec une augmentation de 3,7 %, le Territoire de Belfort est comme en 2016 le département dans lequel la croissance du nombre de frontaliers est la plus forte (figure 4). Ce territoire, qui entretient des

liens réduits avec la Suisse, bénéficie en 2017 de l'achèvement côté suisse de l'autoroute Transjurane. La progression est néanmoins plus faible que l'an dernier, où elle atteignait 4,6 %.

Dans les autres départements français de l'Arc jurassien, l'augmentation du nombre frontaliers est plus faible mais marque à l'inverse une accélération par rapport à 2016. Dans le Jura, la progression est cette année de 2,9 % contre 0,4 % l'an dernier. Dans le Doubs, elle est de 1,3 % contre 0,6 % l'an dernier.

En Suisse, le nombre de frontaliers en provenance de Bourgogne-Franche-Comté augmente dans tous les cantons de l'Arc jurassien (figure 5).

### La hausse concerne aussi le reste de la région

Dans les autres départements, le nombre de frontaliers travaillant en Suisse est aussi en augmentation.

Ils sont 400 en Haute-Saône, 3,9 % de plus qu'en 2016 alors qu'ils étaient en net retrait cette année-là, - 6,2 %.

Ils sont enfin 300 dans le reste de la région, essentiellement répartis entre la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or. C'est 3,4 % de plus qu'en 2016, soit une accélération par rapport à l'an dernier où ils avaient progressé de 2,1 %.

### Un frontalier sur trois travaille dans l'industrie horlogère

Les frontaliers travaillent en majorité dans l'industrie manufacturière suisse et en particulier dans l'industrie horlogère, qui emploie un tiers d'entre eux. Conséquence de ce profil industriel, plus de la moitié des travailleurs frontaliers sont ouvriers,

majoritairement qualifiés. Par ailleurs, près d'un quart des frontaliers exercent une profession intermédiaire.

Les frontaliers qui ne proviennent pas des départements de l'Arc Jurassien ont un profil légèrement différent. Ils travaillent moins souvent dans le secteur industriel et un sur trois exerce une activité de services. Seul un tiers d'entre eux sont ouvriers et ils occupent plus fréquemment des professions intermédiaires ou des postes de cadres. ■

#### Définitions

Les **travailleurs frontaliers** comptabilisés par l'Office Fédéral de la Statistique sont des ressortissants étrangers détenteurs d'une autorisation de travail en Suisse (permis G) et domiciliés dans une zone frontalière étrangère.

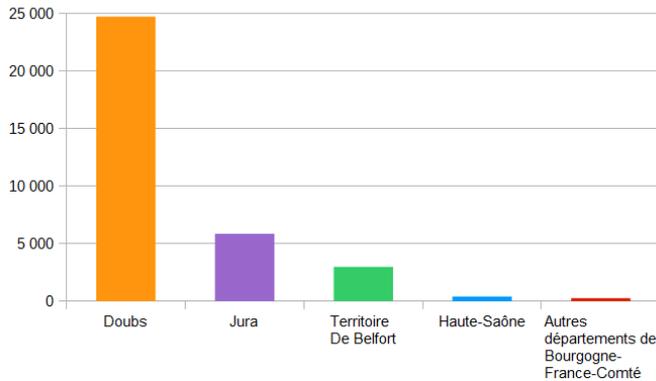
L'**Arc jurassien** désigne ici les territoires de part et d'autre de la frontière franco-suisse : en France, les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort ; en Suisse, les cantons de Vaud, de Neuchâtel, du Jura et le district nord du canton de Berne.

#### Pour en savoir plus

- Bouriez M., Charton C., Girardin M., René Y., « Le marché du travail dans l'Arc jurassien en 2016 », OSTAJ, juillet 2017
- Bouriez M., Charton C., Hmamda N., René Y., « Quatre territoires de coopération au sein de l'Arc jurassien », OSTAJ, mars 2018

**1 Répartition des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 selon le département de résidence**

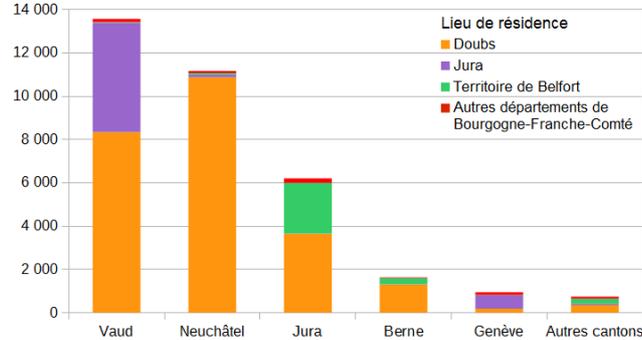
Nombre de frontaliers travaillant en Suisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**2 Répartition des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 selon le canton de travail**

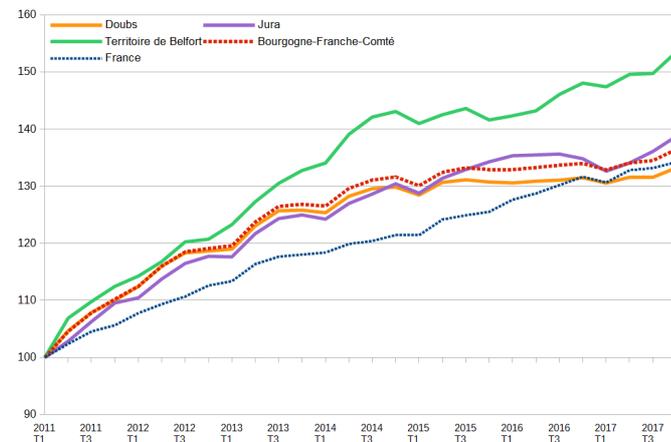
Nombre de frontaliers travaillant en Suisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**3 Evolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse**

Indice base 100 au 1er trimestre 2011



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**4 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le département de résidence**

Lieu de résidence	Effectifs au 4 <sup>e</sup> trimestre 2017	Evolution (%)	
		2017 / 2016	2016 / 2015
<b>Bourgogne-Franche-Comté dont :</b>	<b>34 270</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 0,8</b>
Doubs	24 730	+ 1,3	+ 0,6
Jura	5 870	+ 2,9	+ 0,4
Territoire de Belfort	2 990	+ 3,7	+ 4,6
Haute-Saône	410	+ 3,9	- 6,2
<b>France</b>	<b>173 170</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 4,9</b>

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**5 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le canton de travail**

Lieu de travail	Effectifs au 4 <sup>e</sup> trimestre 2017	Evolution (%)	
		2017 / 2016	2016 / 2015
<b>Suisse dont :</b>	<b>34 270</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 0,8</b>
Vaud	13 570	+ 2,7	- 0,0
Neuchâtel	11 170	+ 0,2	- 0,8
Jura	6 210	+ 2,1	+ 3,3
Berne	1 640	+ 3,7	- 1,5
Genève	940	+ 0,8	+ 13,7

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**Source**

Au travers de la source Statistique des frontaliers (STAF), l'Office fédéral de la statistique (OFS) suisse fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité et leurs principales caractéristiques. Ces données sont collectées à partir du registre des autorisations frontalières délivrées et celui des assurances sociales.

L'Insee produit également des statistiques de frontaliers à partir des lieux de résidence et de travail déclarés au recensement de la population. Contrairement à l'OFS, ces données concernent l'ensemble des résidents, quelle que soit leur nationalité.

Pour autant, les deux sources sont concordantes : en 2014, 32 300 frontaliers travaillent en Suisse au recensement de la population, tandis que l'OFS comptabilise 31 800 frontaliers étrangers en provenance de la Bourgogne-Franche-Comté.